



<http://snapatsi.fr>



PPCR : DERNIÈRES PROPOSITIONS DE GRILLES SALARIALES

Le 16 juin 2015, la Ministre de la Fonction Publique a présenté aux fédérations de fonctionnaires les ultimes propositions de revalorisation des grilles salariales des agents de la Fonction Publique. Ces propositions font suite au courrier commun des fédérations de fonctionnaires adressé le 13 mai dernier au Premier Ministre, revendiquant une amélioration significative des rémunérations des fonctionnaires.

Dans la continuité de notre bulletin d'information de mai 2015, vous trouverez ci-après les nouveaux bornages des grilles indiciaires.

CATEGORIE C	Actuellement			FUSION	Proposition réforme entre 2017 et 2020			
		Indice majoré	Durée de carrière		Indice majoré		Durée de carrière	
					2017*	A l'issue de la période de 2018 - 2020		
CATEGORIE C	Echelle 6 9 échelons (AAP1 et ATP1)	462 ↑ 338	20 ans	→	Echelle 6 9 échelons (AAP1 et ATP1)	466 ↑ 345	473 ↑ 350	19 ans
	Echelle 5 12 échelons (AAP2 et ATP2)	407 ↑ 326	26 ans		Echelle 5 12 échelons (AA1 et AT1) (AAP2 et ATP2)	416 ↑ 328	420 ↑ 332	26 ans
	Echelle 4 12 échelons (AA1 et AT1)	382 ↑ 323	26 ans		Echelle 4 12 échelons (AA2 et AT2)	367 ↑ 325	382 ↑ 330	26 ans
	Echelle 3 9 échelons (AA2 et AT2)	363 ↑ 321	22 ans					

* Transformation Primes/Points indice : +4 points
 - 1ère étape en 2017 : transformation des primes / points d'indice (+ 4 points)
 - Etapes suivantes : revalorisation s'étalant de 2018 à 2020

CATEGORIE B	Actuellement				Proposition réforme entre 2016 et 2018			
		Indice majoré	Durée de carrière		Indice majoré		Durée de carrière	
					2016*	A l'issue de la période 2017 - 2018		
CATEGORIE B	NES 3 (SA CE)	562 ↑ 365	23 ans	→	NES 3 (SA CE)	568 ↑ 371	587 ↑ 392	24 ans
	NES 2 (SA CS)	515 ↑ 327	31 ans		NES 2 (SA CS)	521 ↑ 333	534 ↑ 356	30 ans
	NES 1 (SA CN)	486 ↑ 326	31 ans		NES 1 (SA CN)	492 ↑ 332	503 ↑ 343	30 ans

* Transformation Primes/Points indice : +6 points
 - 1ère étape en 2016 : transformation des primes/points d'indice (+6 points)
 - Etapes suivantes : revalorisation en 2017 et 2018

T
O
U
S
C
O
R
P
S



(SUITE...)

19 juin 2015

52, rue de Dunkerque - 75009 PARIS
Tél : 01 55 34 33 20 - Fax : 01 44 53 01 14
snapatsi@snapatsi.fr



<http://snapatsi.fr>



PPCR : DERNIÈRES PROPOSITIONS DE GRILLES SALARIALES

TOUS LES CORPS

CATEGORIE A

Actuellement

	Indice majoré	Durée de carrière
3ème grade Attaché hors classe	821 ↑ 626	12 ans 10 mois
2ème grade Attaché Principal	783 ↑ 434	17 ans 6 mois
1er grade Attaché	658 ↑ 365	24 ans 5 mois

Proposition réforme entre 2017 et 2019

	Indice majoré		Durée de carrière
	A l'issue de la période 2017 - 2018*	2019	
3ème grade Attaché hors classe	830 ↑ 650	830 ↑ 655	11 ans 5 mois
2ème grade Attaché Principal	798 ↑ 494	806 ↑ 500	18 ans
1er grade Attaché	669 ↑ 388	673 ↑ 390	26 ans

* Transformation Primes/Points Indice : +9 points

-Deux étapes en 2017 et 2018 : transformation des primes /points d'indice (+ 4 points en 2017 et + 5 points en 2018)

-Étape suivante : revalorisation en 2019

Rappel de la valeur brute du point d'indice : 4,630291 €

Voici les propositions de la Ministre de la Fonction Publique lors de la réunion du 16 juin 2015:
« **le gouvernement ne proposera pas d'autres mesures que celles que je viens de vous présenter.**

Ces mesures sont liées à la conclusion d'un accord majoritaire. Afin que vous puissiez prendre position sur l'accord proposé en ayant connaissance de l'ensemble des éléments qu'il sous-tend, je souhaite également vous informer de la position du gouvernement, si nous ne parvenons pas à recueillir une majorité de signatures. Dans cette éventualité, l'ensemble des mesures de revalorisation et les grilles telles que je vous les ai proposées seront retirées ainsi que le principe d'un rendez-vous salarial au printemps prochain ».

Bureau National
01.55.34.33.20

LE SNAPATSI

DE L'INFO A TOUS LES NIVEAUX !